

Brevet des collèges.

Numéro d'inventaire : 2007.06085

Auteur(s) : Rosalie Dang

Type de document : diplôme

Éditeur : Ministère de l'Education / académie de Lille

Date de création : 1982

Description : Cadre simple / Texte imprimé en noir avec mentions manuscrites en noir / tampon de l'Inspection académique du Nord.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 297 mm

Notes : Diplôme du brevet des collèges délivré le 29 septembre 1982.

Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : 3ème

Autres descriptions : Langue : Français

ACADÉMIE DE LILLE	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ***** MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	DÉPARTEMENT DU NORD
----------------------	---	------------------------

BREVET DES COLLÈGES

VU les textes en vigueur,
VU le procès-verbal du Jury,

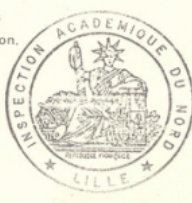
LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE LILLE DÉLIVRE LE PRÉSENT DIPLÔME à :

NOM	PRÉNOMS	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	DÉPARTEMENT
DANG	Rosalie	02.02.1967	Douala	Cameroun.

Fait à LILLE, le **29 SEP. 1982**
pour le Recteur de l'Académie,
l'Inspecteur d'Académie, Directeur des
services départementaux de l'Éducation.
Par délégation l'Inspecteur d'Académie

Signature du titulaire.

E. SERNA



Ce diplôme n'est valable que revêtu du cachet de l'Inspection Académique.

Il ne sera pas délivré de duplicata de ce diplôme. Il appartient au candidat d'établir lui-même les copies qui lui seront nécessaires et de les faire certifier conformes par le Maire ou le Commissaire de Police du lieu de sa résidence.